

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 1 of 12

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

Identificateur de produit

Numéro de la matière	:	3018648
Nom commercial	:	MPC-BACI/1 Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg
Nom de la substance	:	carbonate de baryum
No.-CAS	:	513-77-9
No.-EINECS / No. ELINCS	:	208-167-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Matière première pour l'industrie

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	Ferro Spain, S.A. Carretera Valencia-Barcelona Km 61,5 12550 Almazora (Castellón)
Téléphone	:	+34964504450
Téléfax	:	+34964504421
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice	:	gestion.msds@ferro.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

CHEMTREC Numéro local	:	+(33)-975181407
CHEMTREC Numéro International	:	1-703-527-3887appelez gratuitement

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.

Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Nocif R22: Nocif en cas d'ingestion.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 2 of 12

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H302 Nocif en cas d'ingestion.

Conseils de prudence :

Prévention:
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Intervention:
P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 Rincer la bouche.

Elimination:
P501 Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:
513-77-9 carbonate de baryum

2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

3. Composition/ informations sur les composants

3.1 Substances

No. de la substance : 056-003-00-2

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrem ent	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
carbonate de baryum	513-77-9 208-167-3 /	Xn; R22	Acute Tox. 4; H302	<= 100

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 3 of 12

4. Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Consulter un médecin.
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Pas d'information disponible.
- Risques : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : La procédure de premiers secours doit être établie avec le concours du médecin du travail responsable.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 4 of 12

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

: Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Assurer une ventilation adéquate.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau. Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules respirables. Éviter de dépasser les valeurs limites d'exposition professionnelle (voir chapitre 8).

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 5 of 12

Équipement de protection individuel, voir section 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.
Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de matières à signaler spécialement.

Autres données : Conserver dans un endroit sec.
Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/ce mélange.

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur	Paramètres de contrôle	Exprimé comme	Mise à jour	Base
carbonate de baryum	513-77-9	TWA	0,5 mg/m3	Barium	2006-02-09	2006/15/EC
Information supplémentaire:	Indicatif					
		VME	0,5 mg/m3	Barium	2007-12-01	FR VLE
Information supplémentaire:	Valeurs limites réglementaires indicatives					

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 6 of 12

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

- Protection des mains : Gants en polyalcool vinylique ou en caoutchouc nitrile-butyle
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.
Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Porter des protections oculaires fermées, ne pas porter de lentilles.
Pour le choix des lunettes de sécurité, se conformer aux normes CEN: EN 165, EN 166, EN 167, EN 168 relatives à la protection contre la poussière, les fumées, les brouillards et les vapeurs. Marquage "CE" de catégorie II.
La visibilité à travers les lunettes doit être optimale et ces éléments doivent être nettoyés sur une base quotidienne; ces protecteurs doivent être périodiquement désinfectés suivant les instructions du fabricant.
Les indicateurs de détérioration peuvent être : le jaunissement des verres, les rayures, éraflures sur les verres.
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
Ne pas fumer pendant l'utilisation.
Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Essayer de prévenir la pénétration du matériel dans les égouts ou les cours d'eau.
Pas de précautions spéciales pour l'environnement requises.

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Aspect : poudre
- Couleur : blanc
- Odeur : inodore

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 7 of 12

Seuil olfactif	: non applicable
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: 1.380 °C
Point/intervalle d'ébullition	: non applicable
Point d'éclair	: , non applicable
Taux d'évaporation	: non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: 4,300 gcm ³ , 20 °C
Hydrosolubilité	: 0,00002 gcm ³ , 20 °C
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: non applicable
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: non applicable
Propriétés explosives	: donnée non disponible

9.2 Autres informations

Masse volumique apparente : 1.480 kg/m³

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage., Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 8 of 12

Réactions dangereuses : Information supplémentaire: Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : donnée non disponible

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : donnée non disponible

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Stable dans des conditions normales.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Selon les critères de classification de l'Union Européenne, le produit n'est pas considéré comme étant un irritant des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : donnée non disponible

Information supplémentaire : donnée non disponible

Composants:

carbonate de baryum :

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 500 mg/kg, Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Produit:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Ce produit n'est associé à aucun effet éco-toxicologique connu.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 9 of 12

Composants:**carbonate de baryum :**

Toxicité pour le poisson : CL50: 6.950 mg/l, 96 h, Poisson

12.2 Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : donnée non disponible

Composants:**carbonate de baryum :**

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation : donnée non disponible

Composants:**carbonate de baryum :**

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol**Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

Composants:**carbonate de baryum :**

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**Produit:**

Evaluation : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumalable ni toxique (PBT).

12.6 Autres effets néfastes**Produit:**

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible, Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 10 of 12

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit	: Ne pas jeter les déchets à l'égout. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Eliminer comme produit non utilisé. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADR

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 11 of 12

IATA

Marchandise non dangereuse

14.5 Dangers pour l'environnement**ADR**

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

IATA

Marchandise non dangereuse

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'information disponible.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Type de bateau : N/A

Catégorie de pollution : N/A

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

EU SVHC - Liste de Substances Extrêmement Préoccupantes Candidates à la Procédure d'Autorisation : Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : 96/82/EC Mise à jour: 2003
La Directive 96/82/CE ne s'applique pas

Maladies Professionnelles (R. 461-3 du code de la sécurité sociale, France) : N/A: non applicable

État actuel de notification

REACH : Ce mélange ne contient que des composants qui ont été soumis à un pré-enregistrement conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 (REACH).

CH INV : La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse

US.TSCA : Dans l'inventaire TSCA

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

MPC-BACI/1		Barium Carbonate Powder (Chinese) 25kg	
Spécification du produit	RS_FP_300690	Date de révision	06.09.2012
Version	1.0	Date d'impression	21.09.2012
Numéro de la matière	3018648	Page	Page 12 of 12

AICS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	: Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	: Listé ou en conformité avec l'inventaire

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

non applicable

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R22 Nocif en cas d'ingestion.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.